



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DU NORD

Bureau des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

Commune de BELLIGNIES et BETTRECHIES

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

La Société d'Exploitation des Carrières de Bellignies (S.A.S. SECAB) - siège social : 19 rue de la Gare CS 60004 62147 HERMIES - a déposé un dossier en vue d'obtenir une demande d'autorisation pour le renouvellement et l'extension d'exploiter la carrière de calcaire dur sise chemin départemental n°224, Bois d'Encade sur les communes de BELLIGNIES et BETTRECHIES.

Par arrêté préfectoral en date 25 mai 2020 cette demande sera soumise à enquête publique en mairies de **BETTRECHIES et BELLIGNIES du 15 juin au 15 juillet 2020 inclus**, où le public pourra prendre connaissance du dossier contenant l'étude d'impact et l'étude de danger, une note de présentation non technique ainsi que l'avis de l'autorité environnementale et les éléments de réponse à cet avis, tous les jours ouvrables aux heures d'ouverture des mairies précitées et formuler ses observations sur les registres ouverts à cet effet.

Celles-ci pourront également être faites :

- par voie électronique à l'adresse suivante : pref-installations-classees@nord.gouv.fr (préciser dossier SECAB à BELLIGNIES – BETTRECHIES),

- exceptionnellement, de façon orale au commissaire-enquêteur durant ses permanences,

- par voie postale en mairie de BELLIGNIES, Place Marie-de-Croy, siège de l'enquête, à l'attention de Monsieur le commissaire-enquêteur.

L'utilisation de l'adresse par voie électronique ne permet pas de joindre des documents de taille supérieure à 5 Mo, ni de respecter l'anonymat. Le public est averti que toutes les observations et propositions seront nominativement accessibles sur le site internet.

Monsieur Hervé MAILLARD, en qualité de commissaire-enquêteur, se tiendra à la disposition du public à BELLIGNIES et BETTRECHIES aux lieux de consultation du dossier ci-après :

BELLIGNIES : En mairie - Place Marie-de-Croy, le lundi 15 juin de 09h00 à 12h00 ;

A l'ancienne mairie 7 rue de la Poste les jeudi 25 juin 2020 de 16h00 à 19h00, samedi 4 juillet 2020 de 09h00 à 12h00 et mercredi 15 juillet 2020 de 09h00 à 12h00.

BETTRECHIES : En mairie 3 rue Cailleresse, les jeudi 18 juin 2020 de 14h00 à 17h00, lundi 29 juin 2020 de 14h00 à 17h30, mardi 7 juillet 2020 de 09h00 à 12h00 et le lundi 13 juillet 2020 de 14h00 à 17h00.

Trois permanences téléphoniques assurées par le commissaire enquêteur sous forme d'entretien téléphonique sont prévues au numéro d'appel 03 27 66 86 88 de 09h00 à 12h00 les mardi 23 juin 2020, jeudi 2 juillet 2020 et vendredi 10 juillet 2020.

Pendant toute la durée de l'enquête, une version numérique du dossier sera accessible sur le site internet des services de l'État dans le Nord (<http://nord.gouv.fr/icpe-carrieres-autorisations-2020>).

Un poste informatique sera également à la disposition du public en mairie de BELLIGNIES, siège de l'enquête, aux heures d'ouverture de la mairie.

Des informations complémentaires relatives au projet peuvent être demandées auprès de Monsieur Sébastien Fregans, directeur de site – Tél : 03.27.66.84.84 - adresse mail : secab@gagneraud.fr
Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront mis à la disposition du public sur le site internet des services de l'État dans le Nord (<http://nord.gouv.fr/icpe-carrieres-autorisations-2020>) ainsi qu'en préfecture du Nord et en mairies de BELLIGNIES et BETTRECHIES pendant une durée d'un an.

A l'issue de la procédure, le préfet de département prendra une décision d'autorisation ou de refus d'exploitation au titre des installations classées pour la protection de l'environnement.